

Actualité

Date de publication : 15/05/2019

## **BA - Régimes d'imposition (REG) - Paiement tardif des aides de la politique agricole commune (PAC) - Modification temporaire des règles de détermination des recettes à retenir pour l'appréciation du régime d'imposition applicable (calcul du seuil) - Rescrit**

---

**Séries / Division :**

BA - REG, RES

**Texte :**

Une mesure de tempérament est accordée afin d'éviter le passage automatique des exploitants agricoles du régime micro-BA à un régime réel d'imposition du fait du paiement tardif des aides de la politique agricole commune (PAC) en 2018 et 2019.

**Actualité liée :**

X

**Documents liés :**

[BOI-BA-REG-10-20-10](#) : BA - Régimes d'imposition - Détermination des recettes à retenir pour l'appréciation du régime d'imposition applicable - Dispositions générales

[BOI-RES-000042](#) : RESCRIT - BA - Paiement tardif des aides de la politique agricole commune (PAC) et modification temporaire des règles de détermination des recettes à retenir pour l'appréciation du régime d'imposition applicable à l'exploitant agricole

**Signataire des documents liés :**

Bruno Mauchauffée, adjoint du Directeur de la législation fiscale